

COMMUNIQUE de PRESSE

Élections municipales partielles complémentaires Commune de Hoëdic

Compte tenu des démissions de Madame Danièle FAVRE, Monsieur Eric ALLANIC et Monsieur André BLANCHET de leurs fonctions de conseillers municipaux le 4 avril 2014 et du décès de M. Pierre SAMMARTANO conseiller municipal, le 25 mai 2018, le conseil municipal ayant perdu le tiers de ses membres, **les électeurs de la commune de Hoëdic sont appelés aux urnes pour des élections municipales partielles complémentaires le dimanche 29 juillet 2018 à l'effet d'élire quatre conseillers municipaux.** Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Le second tour, s'il y a lieu d'y recourir, se déroulera le dimanche 5 août 2018 dans les mêmes locaux et aux mêmes horaires.

Le scrutin applicable est un scrutin majoritaire, plurinominal à deux tours. Les suffrages seront décomptés individuellement par candidat.

Avant le scrutin, **la déclaration individuelle de candidature est à déposer à la sous-préfecture de Lorient**, selon le calendrier suivant.

Pour le 1^{er} tour de scrutin :

- les mardi 10 et mercredi 11 juillet 2018 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 *uniquement sur rendez-vous*
- le **jeudi** 12 juillet 2018 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à **18h00** *uniquement sur rendez-vous*

Pour le second tour de scrutin éventuellement:

- le lundi 30 juillet 2018 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 *uniquement sur rendez-vous*
- le **mardi** 31 juillet 2018 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à **18h00** *uniquement sur rendez-vous*

La prise de rendez-vous se fera aux numéros de téléphone suivants :

- 02 97 84 40 11
- 02 97 84 40 08

La date limite de notification à la mairie par les candidats de la liste des assesseurs et délégués est fixée au **jeudi 26 juillet 2018 à 18h00**, pour le premier tour et le **jeudi 2 août 2018 à 18h00** pour le second tour.

La campagne électorale sera ouverte, pour le premier tour, le **lundi 16 juillet 2018 à zéro heure** et s'achèvera le **samedi 28 juillet 2018 à minuit**.

En cas de second tour, la campagne électorale débutera le **lundi 30 juillet 2018 à zéro heure** et se terminera le **samedi 4 août 2018 à minuit**.



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan